



# Assemblée générale

Cinquante-huitième session

2<sup>e</sup> séance plénière

Vendredi 19 septembre 2003, à 10 h 30  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Hunte ..... (Sainte-Lucie)

*La séance est ouverte à 10 h 30.*

## Point 126 de l'ordre du jour provisoire (suite)

### Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/58/360/Add.1)

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avant de passer à la question inscrite à notre ordre du jour, je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/58/360/Add.1 dans lequel le Secrétaire général informe que, depuis la publication de sa communication qui figure dans le document A/58/360, Vanuatu a fait les versements nécessaires pour ramener ses arriérés en deçà du montant spécifié à l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de l'information figurant dans ce document?

*Il en est ainsi décidé.*

## Point 8 de l'ordre du jour provisoire (suite)

### Organisation des travaux, adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

#### Rapport du Bureau (A/58/250)

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'invite l'Assemblée générale à porter son attention

sur la section II du document A/58/250, intitulée « Organisation de la session », qui contient un certain nombre de recommandations concernant le Bureau, la rationalisation des travaux, les dates d'ouverture et de clôture de la session, le débat général, la conduite des séances, etc.

Toutes ces recommandations concernent des pratiques établies. Ainsi, plutôt que de les examiner une par une, il serait préférable, à mon sens, et beaucoup plus efficace d'examiner dans leur ensemble toutes ces questions d'organisation relatives à l'Assemblée générale. Y a-t-il des observations concernant cette approche?

S'il n'y a pas d'objections, nous allons procéder de cette manière.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite prendre note de toutes les informations dont elle est invitée à prendre note et approuve toutes les recommandations faites par le Bureau dans la section II du rapport?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : En ce qui concerne le paragraphe 13, s'agissant de déroger aux conditions à observer pour déclarer une séance ouverte, je voudrais souscrire à la suggestion pratique qui a été faite lors des précédentes sessions, à savoir que chaque délégation désigne une personne qui devra être présente à l'heure prévue.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



J'invite ensuite l'Assemblée à porter son attention sur la section III du mémorandum, intitulée « Observations au sujet de l'organisation des travaux de l'Assemblée générale ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite prendre note des informations figurant dans cette section?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): J'invite maintenant les membres à porter leur attention sur la section IV qui traite de l'adoption de l'ordre du jour. La question de la répartition des questions sera traitée en conséquence dans la section V. Encore une fois, les informations figurant aux paragraphes 38 à 41 correspondent à la pratique habituelle de l'Assemblée générale.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite prendre note des informations figurant aux paragraphes 38 à 41?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Au paragraphe 42, en ce qui concerne les points 23 de l'ordre du jour (Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique) et 164 (Année internationale du sport et de l'éducation physique), le Bureau recommande d'inscrire à l'ordre du jour un point 23 intitulé « Le sport au service de la paix et du développement » qui comporterait un alinéa a) intitulé « Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique » et un alinéa b) intitulé « Année internationale du sport et de l'éducation physique ».

Puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette recommandation?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): au paragraphe 43, l'Assemblée générale est informée de ce que le Bureau a décidé de reporter à une date ultérieure l'examen de l'inscription du point 29 du projet d'ordre du jour intitulé « Question de l'île comorienne de Mayotte ».

Au paragraphe 44, le Bureau recommande que l'examen du point 92 du projet d'ordre du jour intitulé « Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India » soit renvoyé à la

cinquante-neuvième session et que ce point soit inscrit à l'ordre du jour provisoire de cette session.

Puis-je considérer que l'Assemblée approuve ces recommandations?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Au paragraphe 45, en ce qui concerne le point 163 de l'ordre du jour (Financement de la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire), le Bureau recommande son inscription à l'ordre du jour de la présente session.

Puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette recommandation?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Au paragraphe 46, s'agissant du point 165 du projet d'ordre du jour, intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté économique eurasienne », le Bureau recommande son inscription à l'ordre du jour de la présente session.

Puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette recommandation?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Pour ce qui est du paragraphe 47, le Bureau a décidé de ne pas recommander l'inscription du point 166 de l'ordre du jour provisoire.

Au paragraphe 48, s'agissant du point 167 du projet d'ordre du jour, intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe GOUAM », le Bureau recommande son inscription à l'ordre du jour de la présente session.

Puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette recommandation?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*): Au paragraphe 49, s'agissant du point 168 du projet d'ordre du jour, intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté de l'Afrique de l'Est », le Bureau recommande son inscription à l'ordre du jour de la présente session.

Puis-je considérer que l'Assemblée approuve cette recommandation?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant à l'ordre du jour que le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'adopter.

Conformément à la pratique établie, nous allons suivre la numérotation figurant au paragraphe 50 du rapport du Bureau, publié sous la cote A/58/250, et lorsqu'il conviendra, nous examinerons les points par groupes. Je voudrais rappeler aux membres que nous ne débattons pas actuellement sur le fond d'une question quelconque.

Les points 1 à 3 ont déjà été traités.

Nous passons maintenant aux points 4 à 22.

Puis-je considérer que ces points sont inscrits à l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Le point 23 a déjà été traité.

Nous passons maintenant aux points 24 à 160, puis-je considérer que ces points sont inscrits à l'ordre du jour?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Pour ce qui est des points 161 à 165, les membres se souviendront que l'Assemblée générale a déjà décidé d'inscrire ces points à l'ordre du jour de la présente session.

Nous passons maintenant à la section V du mémorandum du Secrétaire général consacré à la répartition des questions. Nous abordons tout d'abord les paragraphes 51 et 52.

Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite prendre note des informations figurant aux paragraphes 51 et 52?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant aux recommandations figurant aux paragraphes 54 à 59, que nous allons examiner une par une.

Avant d'aller plus loin, je voudrais rappeler aux membres que les numéros des points de l'ordre du jour

sont ceux qui figurent au paragraphe 50 du rapport dont nous sommes saisis, à savoir le document A/58/250.

Nous allons tout d'abord examiner les alinéas a) à j) du paragraphe 54 relatifs aux séances plénières.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite prendre note de toutes les informations dont le Bureau lui recommande de prendre note et approuve toutes les recommandations du Bureau?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant au paragraphe 55, relatif au point 73 de l'ordre du jour, intitulé « Désarmement général et complet ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve la recommandation figurant au paragraphe 55?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons ensuite au paragraphe 56, relatif au point 104 b), intitulé « Dialogue de haut niveau sur l'application des textes issus de la Conférence internationale sur le financement du développement ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend note de ce paragraphe?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant au paragraphe 57 relatif au point 110, intitulé « Promotion de la femme ».

Puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve la recommandation figurant au paragraphe 57?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons aux paragraphes 58 a) et b).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve les recommandations contenues dans ces paragraphes relatifs au point 122, « Planification des programmes », et au point 128, « Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies »?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons aux paragraphes 59 a) à c).

Puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve les recommandations relatives aux points 162 à 164, intitulés respectivement « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté économique eurasienne », « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Groupe GOUAM » et « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à la Communauté de l'Afrique de l'Est »?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant au paragraphe 60 du rapport du Bureau.

J'invite maintenant les membres à examiner la liste des questions dont le Bureau recommande l'examen en séance plénière.

Compte tenu des décisions qui viennent d'être adoptées, puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve la répartition des points énumérés au paragraphe 60?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant à la liste des questions dont le Bureau a recommandé le renvoi à la Première Commission.

Compte tenu des décisions qui viennent d'être adoptées, puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve le renvoi des questions proposées à la Première Commission?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant à la liste des questions dont le Bureau recommande le renvoi à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).

Compte tenu des décisions qui viennent d'être adoptées, puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve le renvoi des questions proposées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant à la liste des questions dont le Bureau

recommande le renvoi à la Deuxième Commission.

Compte tenu de la décision qui vient d'être adoptée, puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve le renvoi des questions proposées à la Deuxième Commission?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant à la liste des questions dont le Bureau recommande le renvoi à la Troisième Commission.

Compte tenu de la décision qui vient d'être adoptée, puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve le renvoi des questions proposées à la Troisième Commission?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Nous passons à présent à la liste des questions dont le Bureau recommande le renvoi à la Cinquième Commission.

Compte tenu des décisions qui viennent d'être adoptées, puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve le renvoi des questions proposées à la Cinquième Commission?

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Enfin, nous en venons à la liste des questions dont le Bureau recommande le renvoi à la Sixième Commission.

Compte tenu des décisions qui viennent d'être adoptées, puis-je considérer que l'Assemblée générale approuve le renvoi des questions proposées à la Sixième Commission.

*Il en est ainsi décidé.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale a ainsi achevé l'examen du premier rapport du Bureau. Je tiens à remercier tous les membres de l'Assemblée de leur coopération.

Chaque grande commission recevra la liste des points de l'ordre du jour qui lui sont renvoyés, afin qu'elle puisse commencer à organiser ses travaux conformément à l'article 99 du Règlement intérieur.

*La séance est levée à 10 h 50.*